



Région  
Hauts-de-France



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

VÊTEMENTS CYCLISTES  
**DIFFU SPORT**.com  
PERSONNALISÉS



## MODALITES DE SELECTION 2020 EQUIPE HAUTS-DE-FRANCE



## DISPOSITIONS GÉNÉRALES



Région  
Hauts-de-France



Les modalités de sélections ci-dessous doivent nous aider à choisir les coureurs ou les pilotes ayant le niveau sportif minimum pour aller concourir au niveau national, sur les coupes de France et les championnats de France.

Ces critères de sélections doivent aussi permettre aux coureurs de pouvoir évaluer le niveau sportif minimum à atteindre afin de pouvoir évoluer au niveau national.

En préambule de ces critères, pour chaque sélection, rentreront en compte 4 facteurs incontournables afin de porter le maillot du Comité Régional Hauts-De-France :

- La condition physique et la marge de progression,
- L'aptitude au parcours de la compétition ou aux spécificités de la discipline,
- La capacité d'intégration au collectif et l'implication dans les stages de préparation,
- Le respect du rôle défini par le Conseiller Technique Régional ou du Cadre Technique responsable de la sélection.

1/ Le Conseiller Technique Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection sur proposition du ou des membres de l'Equipe Technique Régionale concerné(s) par la discipline, en fonction des critères établis.  
2/ Les athlètes ayant satisfaits aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Hauts-De-France pour participer aux épreuves référencées.

3/ Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe des Hauts-De-France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans un collectif, de l'état de forme au moment de la sélection, de son évolution probable et de la spécificité de l'épreuve.

4/ La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

5/ Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans les conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication prononcée par le médecin régional ou d'un comportement répréhensible. (Lois et règlements nationaux ou internationaux)

6/ Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en équipe régionale (stages et compétitions). Le refus d'une sélection entraînera l'impossibilité de courir le week-end concerné. Exception faite des sélections en équipe nationale, tout autre motif sera laissé à l'appréciation du CTS. Tout refus pourra être réhibitoire pour la suite de la saison.

7/ Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.

8/ Si le nombre d'athlètes sélectionnables est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.

9/ Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport, ne pourrait être sélectionné dans l'équipe régionale des Hauts-De-France.

10/ Toute sélection implique l'acceptation et la signature du règlement des sélections régionales.

11/ L'ensemble des résultats acquis hors du comité régional ne seront pris en compte que s'ils sont transmis au CTR dans les délais de sélection : [f.marillaud@ffc.fr](mailto:f.marillaud@ffc.fr).

## ACTIVITES ROUTE CADETS

### CRITERES DE SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR



Région  
Hauts-de-France



En tout premier lieu, chaque athlète prétendant à une éventuelle sélection devra en priorité répondre aux conditions détaillées dans le règlement des sélections régionales, et accepter l'application sans réserve de celui-ci.

Souvent la première sélection pour les cadets, le championnat de France sur route met en valeur la qualité de la formation du comité via ses différents clubs.

Comprendre sa sélection, ou sa non-sélection, reste un enjeu déterminant dans le cursus de formation des jeunes.

Comprenons déjà, et expliquons à nos cadets, qu'une sélection est bien tout le contraire d'un regroupement d'individualités. Les choix sont stratégiques, pour répondre à une tactique élaborée en fonction du terrain, du groupe, des adversaires potentiels. C'est bien l'équipe qui ramènera un titre, un maillot, une médaille.

Savoir préparer un objectif, y répondre également, est un critère qui encourage évidemment un sélectionneur à faire confiance.

Avant tout, mettons en avant l'état d'esprit que doivent avoir nos cadets. Plus qu'une accumulation de victoires, dues le plus souvent à un potentiel athlétique supérieur, nous recherchons des cadets prêts à combattre, des cadets offensifs.

Au-delà des aspects tactiques de la course, la compétition doit être un théâtre d'attaques incessantes. Peu importe la place, c'est la manière dont ils courent qui nous importe.

Être cadet, c'est se former en tant que coureur cycliste, autant dans les jambes que dans la tête.

### **Championnats de France cadets le 30 juillet 2020 :**

*Pré-sélection établie suite à la finale de la Coupe de France des départements ou du championnat régional (selon ordre dans le calendrier).*

*Sélection définitive annoncée suite aux épreuves du 05/07/2020 :*

- Résultats et comportement lors de la coupe de France cadets des départements.
- Résultats et comportement lors du Championnat Régional, si l'épreuve est significative.
- Participation au plan de détection des jeunes mis en place par la FFC.
- Résultats sur les courses hors-comité, de niveau national uniquement, avant la date de sélection finale.

Obligation de participer au championnat régional ainsi qu'au stage de préparation au championnat de France du comité régional.

## ACTIVITE ROUTE MINIMES-CADETTES

### CRITERES DE SELECTION POUR LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE ET LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR

En tout premier lieu, chaque athlète prétendant à une éventuelle sélection devra en priorité répondre aux conditions détaillées dans le règlement des sélections régionales, et accepter l'application sans réserve de celui-ci.

Le premier critère pour être sélectionnable au sein de l'équipe des Hauts de France est de participer aux rassemblements hivernaux : détectations et stages.

Après exploration des données du premier niveau, 8 à 10 minimes-cadettes seront convoquées au stage de détection de niveau 2. Ce stage aura lieu du 24 au 26 avril 2020 à la Madeleine.

Ce stage permettra d'évaluer les minimes-cadettes et d'établir les profils de puissance, conformément au Plan National de Détection de la FFC.

#### **Finale de la Coupe de France Minimes-Cadettes : 25 et 26 juillet 2020 :**

*Sélection établie suite à la finale de la Coupe de France des comités départementaux ou championnat régional (selon ordre dans le calendrier) :*

- 20 premières du classement final individuel de la Coupe de France minimes-cadettes des départements de la zone Nord.

#### **Championnat de France Minimes-Cadettes le 30 juillet 2020 :**

*Sélection établie suite à la finale de la Coupe de France Minimes-Cadettes ou du championnat régional (selon ordre dans le calendrier) :*

- Résultats et comportement en course lors des épreuves de la coupe de France Minimes-Cadettes des comités départementaux.
- Résultats et comportement en course lors du Championnat Régional, si l'épreuve est significative.
- Résultats obtenus et comportement en course lors des épreuves régionales.

## ACTIVITE ROUTE JUNIORS/ESPOIRS FEMMES

### CRITERES DE SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR

*Sélection établie suite à la dernière manche coupe de la coupe de France :*

- Résultats et comportement lors des manches de la coupe de France.
- Résultats et comportement en course lors du Championnat Régional, si l'épreuve est significative.
- Résultats obtenus et comportement en course lors de la Coupe des Hauts de France Féminine.
- Pour le CLM seront prises en compte les performances de niveau National et International.



Région  
Hauts-de-France



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



## ACTIVITE ROUTE JUNIORS

### CRITERES DE SELECTION POUR LES COUPES DE FRANCE, LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR, GAND-WEVELGEM ET PARIS-ROUBAIX



Région  
Hauts-de-France

En tout premier lieu, chaque athlète prétendant à une éventuelle sélection devra en priorité répondre aux conditions détaillées dans le règlement des sélections régionales, et accepter l'application sans réserve de celui-ci. Les juniors ne sont que très peu en confrontation directe en dehors des challenges et du championnat régional, qui restent des passages obligatoires. C'est le niveau de la compétition qui est le guide des différents critères de sélections plus que l'identification même d'une ou plusieurs compétitions.

#### **« Gand-Wevelgem » : 29 mars 2020 (6 coureurs au maximum sous réserve de sélection par l'organisateur)**

*Sélection établie suite au week-end du 15 mars 2020 et reconnaissance le mercredi précédent :*

- Résultats et comportement en course sur les compétitions internationales et nationales juniors ; 1, 2, 3<sup>ème</sup> catégorie, sur le début de saison.
- Résultats et comportement en course des coureurs ayant disputé des sélections cadets ou juniors la saison passée.

#### **1<sup>ère</sup> manche de la Coupe de France : les 04 et 05 avril 2020 (7 coureurs au maximum)**

*Sélection établie suite au week-end du 22 mars 2020 :*

- Résultats et comportement en course sur les compétitions internationales et nationales juniors ; 1, 2, 3<sup>ème</sup> catégorie, sur le début de saison.
- Résultats et comportement en course des coureurs ayant disputé des sélections cadets ou juniors la saison passée.

#### **« Paris-Roubaix » Juniors : 12 avril 2020 (6 coureurs au maximum sous réserve de sélection par l'organisateur)**

*Sélection établie suite au week-end du 29 mars 2020 et reconnaissance le mercredi 8 avril :*

- Résultats et comportement en course sur les compétitions internationales et nationales juniors ; 1, 2, 3<sup>ème</sup> catégorie, sur le début de saison.
- Résultats et comportement en course des coureurs ayant disputé des sélections cadets ou juniors la saison passée.

#### **2<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France : les 01 et 02 mai 2020 (5 coureurs au maximum)**

*Sélection établie suite au week-end du 19 avril 2020 :*

- Compte tenu de la particularité de l'épreuve, fortes aptitudes au CLM : effort solitaire, mais aussi technique des relais et gestion de l'effort à plusieurs.
- Résultats et comportement en course lors de la première manche de la coupe de France.
- Résultats et comportement en course sur les compétitions internationales et nationales juniors ; 1, 2, 3<sup>ème</sup> catégorie, sur le début de saison.
- Résultats obtenus sur les CLM.
- Résultats et comportement en course des coureurs ayant disputé des sélections cadets ou juniors la saison passée.



MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS





Région  
Hauts-de-France



### **3<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France : le 30 mai 2020 (7 coureurs au maximum)**

*Sélection établie suite au week-end du 17 mai 2020 :*

- Compte tenu de la particularité de l'épreuve, fortes aptitudes en montagne : ascension, mais aussi adresse en descente.
- Résultats et comportement en course lors des manches de la coupe de France.
- Résultats et comportement en course sur les compétitions internationales et nationales juniors ; 1, 2, 3<sup>ème</sup> catégorie.

### **4<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France : les 18 et 19 juillet 2020 (7 coureurs au maximum)**

*Sélection établie suite au week-end du 05 Juillet 2020 :*

- Résultats et comportement en course lors des manches précédentes de la coupe de France.
- Résultats et comportement en course sur les compétitions internationales et nationales juniors, 1, 2, 3<sup>ème</sup> catégorie.
- Résultats et comportement en course lors du championnat régional.
- Résultats et comportement en course lors de la Cantonale.

### **Championnat de France du CLM ind. /equ. Juniors Hommes le 29 juillet 2020 :**

*Sélection établie suite à la Cantonale (05/07/2020).*

- Coureurs qualifiés par la coupe de France (sous réserve de l'organisation d'une épreuve CLM).
- Performance significative sur les CLM depuis le début de saison.
- Résultats obtenus lors d'épreuves Nationales et Internationales.

### **Championnat de France Juniors Hommes (Epreuve en Ligne) le 02 août 2020 :**

*Sélection établie suite à la Cantonale (05/07/2020).*

- Résultats et comportement en course lors de la coupe de France.
- Résultats obtenus lors d'épreuves Nationales et Internationales dans les délais de sélection.
- Résultat obtenu lors du championnat régional.
- Résultats et comportement en course sur les compétitions internationales et nationales juniors, 1, 2, 3<sup>ème</sup> catégorie et plus au minimum dans les délais de sélection.

\*Participation au championnat régional obligatoire

## ACTIVITE ROUTE ESPOIRS HOMMES

### CRITERES DE SELECTION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

En tout premier lieu, chaque athlète prétendant à une éventuelle sélection devra en priorité répondre aux conditions détaillées dans le règlement des sélections régionales, et accepter l'application sans réserve de celui-ci.



Région  
Hauts-de-France

#### **Championnats de France du CLM Espoirs Hommes le 29 juillet 2020 :**

*Sélection établie suite au 28/06/2020 :*

- Résultats et comportement lors des coupes de France des Divisions Nationales.
- Résultats et comportement lors d'épreuves de Classe 2, Nationales (Elites) et Internationales.
- Résultats et comportement lors de la Coupe des Hauts de France.
- Résultat et comportement lors du championnat régional.

#### **Championnats de France Espoirs Hommes le 01 aout 2020 (Epreuve en Ligne) :**

*Sélection établie suite au week-end du 28/06/2020 :*

- Résultats obtenus lors d'épreuves Nationales et Internationales (Epreuves 2.1 - 2.2, coupes de France DN1 DN2 DN3, championnats de France Elites, compétitions Elites).
- Résultat obtenu lors du championnat régional.
- Echanges avec les directeurs sportifs des équipes



MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



## ACTIVITE ROUTE ELITES HOMMES/FEMMES

#### **Championnats de France Elites (Epreuve en ligne) :**

*Sélection établie suite aux championnats régionaux :*

- Résultats et comportement lors des épreuves de la Coupe de France N1, N2, N3 (N1 et N2 Femmes)
- Résultats obtenus lors d'épreuves Nationales et Internationales (Epreuves 2.1 - 2.2, compétitions Elites).
- Résultats et comportement lors de la Coupe des Hauts de France.
- Jeunes coureurs privilégiés dans le but de formation.
- Capacité d'intégration à un collectif.

#### **Championnats de France Elites (CLM) :**

- Résultats sur les CLM
- Capacité à réaliser une performance sur un CLM long.



Fabien MARILLAUD,  
CTR CYCLISME HDF.